

La transition écologique à la Direction de la Culture

nov. 2023



Édito

Avec la Ville et la Métropole de Rennes, nous portons l'ambition de relever, grâce à des actions à la fois ambitieuses et concrètes, les défis de la transformation écologique auxquels notre territoire, notre pays et notre planète sont confrontés. La démarche de planification écologique qui nous anime nous encourage à mener chacune de nos politiques publiques sous le prisme de la résilience climatique. C'est d'ailleurs le cadre posé par notre Plan Climat Air Énergie Territorial, qui doit nous permettre de baisser significativement nos émissions de gaz à effet de serre, d'ici 2030.

Chaque projet créé sur notre territoire a vocation à s'inscrire dans cette dynamique de durabilité. C'est le cas de nombreuses initiatives culturelles, dont le but est de sensibiliser et d'encourager l'adoption d'un réflexe écoresponsable et de pratiques plus vertueuses.

Expositions zéro-déchets, festivals en circuits courts, spectacles décarbonés... Autant d'actions engagées par notre collectivité et par notre Direction de la Culture qui vous sont présentées dans cette brochure.

Pour l'ensemble des équipements et des services de notre territoire, il s'agit de poursuivre nos ambitions en matière de politique culturelle, tout en contribuant pleinement à la stratégie de transition environnementale que nous avons adoptée.

Dans ce document, vous trouverez également les grands objectifs qui structurent cette stratégie : de la prise de conscience collective à l'écoconception des événements, en passant par la sobriété de nos pratiques numériques.

Bonne lecture !

Nathalie Appéré

Maire de Rennes

Présidente de Rennes Métropole

Benoît Careil

Adjoint délégué à la Culture

Tristan Lahais

Vice président, Culture et Jeunesse,
de Rennes Métropole

Avant-propos

Les projets culturels de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes, suite aux États Généraux de la Culture, affirment la volonté de relever de façon ambitieuse et concrète les défis de la transition écologique.

La perspective d'un territoire post-carbone, qui oblige à diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre par habitant à l'horizon 2030, nous confirme la nécessité d'associer tous les acteurs pour faire face à ce défi.

La démarche engagée depuis 2017 par la Ville et la Métropole de Rennes, partagée et co-construite avec les actrices et acteurs, en continuité d'actions déjà initiées sur le territoire métropolitain, a abouti à la création de nombreuses initiatives, et notamment de la Boussole, outil d'autodiagnostic, qui engage chaque acteur de la culture, quel que soit son statut.

Ce document présente ainsi de façon non exhaustive les actions engagées par la collectivité et particulièrement la Direction de la Culture en matière de transition écologique, qui s'enrichissent au fil des mois de nouvelles initiatives. Il s'agit pour l'ensemble des équipements et services de la Direction de la Culture de contribuer à la stratégie de transition environnementale de la collectivité, mais aussi de poursuivre nos ambitions en matière de politique culturelle tout en changeant nos modes de faire. Pour cela, nous poursuivons 6 objectifs :

- Favoriser la prise de conscience collective
– professionnels de la culture et habitants 4
- Concevoir les œuvres et événements de façon
écologique 10
- Concevoir et faire fonctionner les bâtiments
culturels de façon écologique 18
- Verdir nos mobilités culturelles 22
- Rendre nos pratiques numériques plus sobres 26
- Ralentir et renoncer ? 28

Favoriser la prise de conscience collective – professionnels de la culture et habitants

Les professionnels du champ culturel sont de longue date mobilisés autour des enjeux de développement durable de façon générale, et de l'environnement en particulier. En Bretagne, le Collectif des festivals a été moteur à l'échelle nationale, avec la conviction que la fédération et l'échange de pratiques permettront de faire évoluer la culture vers un modèle plus responsable et écologique.

Concrètement, ce que l'on fait déjà :

→ auprès des professionnels de la culture

- **Organiser des temps d'échange réguliers**, ouverts à l'ensemble des acteurs culturels, sur de bonnes pratiques de développement durable.
 - Les « Cafés Hulotte » : des groupes de travail sont organisés plusieurs fois par an pour s'outiller concrètement en matière de développement durable.
 - L'Assemblée des actrices et acteurs de la vie culturelle rennaise, réunissant plusieurs centaines de professionnels, est régulièrement consacrée à ces sujets (2019 puis 2023).

La Ville et la Métropole de Rennes ont déployé un outil d'auto-diagnostic, la « Boussole » dont le renseignement est obligatoire lors du dépôt d'une demande d'aide à la Direction de la Culture (acteurs conventionnés, labels et contrat de ville, aide au projet et création pour la ville).

La Ville et la Métropole de Rennes soutiennent les collectifs engagés dans la transition écologique des acteurs culturels : Printemps bruyant et le Collectif des festivals.

Les actions déjà mises en œuvre



← 01



↑ 02

01 En 2023, plus de 380 (soit + de 50 %) agents de la Direction de la Culture ont participé à une fresque du climat.
© Morgan Cochenec

02 En 2018 et en 2019, les visiteurs de l'Écomusée de la Bentinais ont pu profiter de l'exposition *Vilaine, une histoire d'eaux* dont l'une des thématiques centrales était la biodiversité.
© Alain Amet / Écomusée de la Bentinais

- **Encourager les artistes à adopter de bonnes pratiques**
L'Opéra de Rennes a mis en place des critères d'éco-responsabilité inscrits dans les contrats de coproduction avec les artistes : ils s'engagent à prendre en compte les contraintes environnementales dans la conception de leur spectacle, en adéquation avec la politique de développement durable de l'Opéra. Outre la réflexion sur l'écoconception des décors, les artistes sont invités par exemple à privilégier les mobilités douces.
- **Sensibiliser et former les 500 agents de la Direction de la Culture**
 - La Ville et la Métropole de Rennes ont placé l'enjeu de la sensibilisation des agents à la transition écologique au cœur de leur démarche managériale. Ainsi, l'ensemble des agents aura participé à une fresque du climat d'ici fin 2024.
 - En parallèle, la Direction de la Culture priorise cette thématique dans le plan de formation de ses agents, répondant également à une demande forte de leur part d'être mieux outillés sur cet enjeu. En 2023, des formations spécifiques ont ainsi été déployées (fresque de la mobilité culturelle, concevoir une enquête de mobilité des publics...).
 - Les régies expositions et collections du Musée de Bretagne et des Champs Libres sont engagées dans plusieurs groupes travail sur le développement durable (réutilisation des scénographies et des matériaux, répertoire des matériaux, normes climatiques...).
 - Les bibliothèques ont mis en place plusieurs ateliers et animations sur l'écologie : atelier suivre et réduire sa consommation d'énergie, écologie numérique, biodiversité, objectifs développement durable, écothèque, tri et vie des déchets...
- **S'engager durablement et ensemble**
Plusieurs établissements (à ce jour : Les Champs Libres, l'Opéra de Rennes) participent au Label de Territoire « Destination innovante et durable » porté par Destination Rennes, qui crée un cadre d'engagement collectif.



↑ 03



→ 04

03 En 2023, la Direction de la Culture a organisé une assemblée des acteurs culturels avec pour sujet la transition écologique.
© Direction de la Culture

04 Plusieurs fois par an, la Direction de la Culture réunit les acteurs cultures du territoire pour partager des sujets de transition écologique. En octobre 2023, ils se sont retrouvé pour échanger sur les écogestes.
© Direction de la Culture

→ pour les habitants : des programmations qui éclairent sur les enjeux

Plusieurs lieux culturels de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole consacrent à la question de la transition environnementale une place importante dans leur programmation. Sans réduire le propos artistique à la question de la transition, on constate que les artistes se sont emparés de longue date de cette thématique. Les œuvres, par leur impact sur nos imaginaires et nos sensibilités, sont en effet des leviers puissants pour témoigner de la fragilité de notre planète, mais aussi pour nous projeter vers d'autres manières de l'habiter.

- Ainsi, **l'écomusée de la Bintinais**, dont le projet scientifique et culturel est centré sur l'histoire rurale du Pays de Rennes avec une attention particulière portée aux sujets de l'alimentation, l'agriculture et l'élevage, la biodiversité, la transformation des paysages et l'accès aux ressources naturelles, traite très fréquemment de ces enjeux dans ses expositions temporaires, qui s'adressent à un large public (*L'Arbre et la haie, mémoire et avenir du bocage; Vilaine, une histoire d'eaux; Races bretonnes, une histoire bien vivante...*). Les médiations scolaires et grand public donnent entre autres à comprendre la biodiversité locale et bon nombre d'entre elles incitent les publics à devenir acteurs et actrices de leurs lieux de vie ou à privilégier le fait-maison.
- **Les Champs Libres**, établissement culturel pluridisciplinaire rassemblant trois institutions (la bibliothèque métropolitaine, le Musée de Bretagne, l'Espace des sciences), centre son projet sur le partage des savoirs et l'hospitalité, tout particulièrement en direction de la jeunesse. L'établissement développe plusieurs formats permettant de transmettre la connaissance, discuter, débattre, s'approprier les grands enjeux liés aux transitions.
- **La Criée centre d'art contemporain** présente à compter de 2023 un cycle thématique *Festina Lente* sur les relations des artistes à leur environnement en temps de crises.
- **La bibliothèque** organise des ateliers philo pour enfants « nature et environnement ».



↑ 05

↓ 06



05 Comment rendre compte de la beauté de paysages menacés? C'est l'ambition de l'exposition *Arctic Blues*, née à Brest et présentée aux Champs Libres du 18 décembre 2021 au 24 avril 2022. Une exploration à la fois scientifique et artistique pour sensibiliser les visiteurs à la fragilité des régions polaires.

© Alain Amet / Musée de Bretagne



↑ 07

06 La Criée lance en 2023 un nouveau cycle, *Festina Lente*, sur les relations des artistes à leur environnement en temps de crises.

© Alias Sandi

07 Depuis 2022 se tient aux Champs Libres le festival Nos futurs, organisé par des lycéens et étudiants rennais, événement autour des transitions (environnement, alimentation, rapport au travail...)

© Julien Mignot

Concevoir œuvres et événements de façon écologique

Pour réduire notre empreinte écologique, il s'agit de limiter la consommation de ressources et l'émission de nuisances et pollutions à toutes les étapes de production d'événements de spectacle vivant comme patrimoniaux. Cela concerne donc toute la chaîne de « production » culturelle... et tous les métiers.

Concrètement, ce que l'on fait déjà :

- En amont : écoconception et économie circulaire sur nos décors, nos costumes et nos scénographies d'expositions
- Les lieux d'exposition réemploient des scénographies, font le choix de cimaises modulables et réutilisables, de peintures écologiques et de prêt et échange/don de matériel pour les expositions avec d'autres structures.
- Les musées adoptent une approche systémique dans la gestion de projet, de la conception à la production : depuis 2016, une bonne partie des matériaux récupérés lors du démontage des expositions rejoint la ressourcerie commune aux équipements. Une clause d'écoresponsabilité est intégrée au cahier des charges de la scénographie des expositions. Les scénographes sont incités à utiliser des matériaux plus écologiques – tel le bois pefc – et se voient fournir un récapitulatif des éléments présents au sein de la ressourcerie.
- Le Musée de Bretagne aux Champs Libres réutilise systématiquement des scénographies sur la durée de plusieurs expositions, dans les deux salles d'exposition temporaire. Pour 2025, le musée ambitionne d'atteindre les 80% de réemploi avec l'exposition *Carnavals*, qui s'appuie sur la scénographie de l'exposition *Mourir, quelle histoire!*



01 En 2021, La Criée propose l'exposition *Mosluma* d'Elvia Teotski, qui présente des constructions faites d'adobes, briques en terre crue, produites en collaboration avec la Briqueterie Solidaire TERRE (Ille-et-Vilaine), en utilisant la terre récupérée de chantiers et des algues échouées sur le littoral.

© La Criée centre d'art contemporain

02 Pour l'exposition *Grand air* de Judith Kakon en 2023, La Criée expose une partie des lumières de Noël de la Ville de Rennes.

© La Criée centre d'art contemporain

- En 2024, le Musée des beaux-arts participe à un projet de conception et développement d'une plateforme mettant à disposition des outils de calcul et d'analyse des impacts environnementaux des expositions temporaires, dans le cadre d'une candidature à l'appel à projets *Soutenir les Alternatives vertes 2* porté par Paris Musées.
- La Criée a produit à l'automne 2021 une exposition totalement durable dans sa conception (Elvia Teotski).
- Les impressions sont majoritairement réalisées par l'imprimerie de Rennes Métropole, labellisée Imprim'vert.
- Les Archives de Rennes ont emprunté des costumes à l'Opéra dans le cadre de leurs événementiels (50 ans des Archives, journées européennes du mariage et patrimoine).
- L'Opéra a expérimenté une production totalement durable (de sa conception à sa diffusion) en s'appuyant sur EDEOS, un outil d'évaluation et d'aide à la décision développé par l'opéra de Lyon pour comparer l'impact environnemental d'un décor.



↑ 03



→ 04

03 Tous les deux ans, les bibliothèques de Rennes organisent une braderie. Elle permet ainsi de donner une seconde vie aux documents retirés des collections et de contribuer aux objectifs d'éco-responsabilité fixés (réemploi, revente, recyclage). À l'issue de la braderie, les documents invendus seront remis à la Société Ammareal, entreprise d'insertion sociale qui se chargera de les donner à des associations caritatives ou de les vendre.

© Arnaud Loubry

04 Dans quelques bibliothèques de Rennes, on trouve un espace contenant des sachets de graines diverses mis gratuitement à disposition des jardiniers amateurs ou des passionnés de la nature.

© Didier Gouray

- En aval : limiter la génération de déchets, valoriser et trier
- La bibliothèque a déployé un grand nombre de dons de matériel, et organise régulièrement une braderie de livres (don de 3 000 documents à des associations et revente en braderie de 30 000 documents) et a révisé des modalités de conditionnement des documents pour limiter l'achat de nouvelles fournitures.
 - Dans le domaine de la communication, la Direction adapte ses objets promotionnels pour des produits plus durables : tote bag made in France, productions plus raisonnées...
 - Aux Champs Libres, un meuble spécifique de tri a été conçu par les agents. Il permet également le don d'objets personnels.
 - Les agents des équipes techniques des Champs Libres se réunissent chaque mois pour envisager le ré-emploi des matériels et matériaux. À titre d'exemple : transformation de l'automate de retours des documents à la bibliothèque en portique pour l'Espace des sciences ; réutilisation des plexiglas achetés à l'occasion de la crise sanitaire en jetons pour les différentes actions des Champs Libres...
 - L'opération « Torchons » aux Champs Libres a été mise en place pour limiter la consommation de papier dans les sanitaires et espaces de convivialité.
 - L'Opéra de Rennes a appelé ses spectateurs à s'engager pour l'environnement : les programmes de saison ne sont envoyés par courrier que sur demande.
 - La diffusion des supports de communication a été améliorée dans tous les établissements pour réduire les quantités jetées : imprimer moins mais mieux diffuser.

→ 05



↓ 06



05 Les Archives de Rennes ont conçu plusieurs jeux de société réutilisables, permettant de découvrir, de façon ludique, l'histoire de la ville. Certains d'entre eux sont désormais disponibles en téléchargement ou en prêt.

© Marylou Chalon / Archives de Rennes

06 Pour un atelier de La Criée, 80 dessins ont été réalisés par des CM1 et CM2 avec l'artiste Eléonore Saintagnan à partir de matériaux réemployés de précédentes expositions.

© B. Mauras / La Criée

- Les ateliers de l'Opéra de Rennes ont confectionné portes-gobelets et lingettes réutilisables.
- Le Musée des beaux-arts a fait don de matériaux non réutilisables (bois, plexis, fin de pots de peintures...) à des étudiants des beaux-arts pour leurs pratiques artistiques.
- Les musées réemploient le matériel de scénographie pour de futures expositions ou événements, mais servent aussi à la fabrication de caisses de transport de collections ou de mobiliers. Le restant des matériaux est proposé au don à un ensemble de partenaires institutionnels, universitaires, associatifs, ainsi qu'à des artistes locaux.
- La bibliothèque a lancé en 2022 le « Bon coin de la bibliothèque municipale », pour donner, en interne aux services, une seconde vie au matériel, favoriser la mutualisation et le réemploi de matériel et de mobilier au sein du service.
- Le Conservatoire s'est équipé de mobilier de réemploi pour une partie de son nouveau site et de son site historique. Dans plusieurs équipements, l'impact de la consommation papier du site a été repensée.
- Un bac de récupération des documents de visite (plan et brochures à l'Ecomusée, programme de salle à l'Opéra, au Musée des beaux-arts) est placé en évidence à la sortie.



→ 07



← 08

↓ 09

07 Le Musée des beaux-arts réutilise des calicots de façades pour les transformer en sacs vendus à la boutique du musée.
© Musée des beaux-arts



08 L'Opéra de Rennes réduit sa production de déchets notamment en achetant des gourdes réutilisables à l'ensemble de son personnel.
© Opéra de Rennes

09 La bibliothèque des Champs Libres propose le dispositif Troc'bag, un échange de sacs à l'entrée de la bibliothèque.
© Les Champs Libres

Concevoir et faire fonctionner les bâtiments culturels de façon écologique

En France, la construction (tertiaire et résidences) consomme 45 % et génère 26 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le bâtiment est le premier émetteur des gaz à effet de serre national. Afin d'atteindre leur engagement à diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre par habitant d'ici 2030, la Ville de Rennes et Rennes Métropole choisissent d'aller plus loin que la réglementation environnementale (RE 2020), applicable aux bâtiments en réduisant les futures consommations d'énergie des bâtiments, en développant l'usage des énergies renouvelables, en remplaçant le béton par des matériaux biosourcés (bois, terre, laine de bois ou de chanvre...) ou disponibles sur place et donc peu consommatrice de carbone, comme la terre.

Concrètement, ce que l'on fait déjà

De nombreuses initiatives ont été prises pour réduire les consommations des bâtiments utilisés par la Direction de la Culture. Ainsi, par exemple :

- L'Opéra a participé au Championnat de France des économies d'énergie en 2022, et a mis en place un arrêt du système de ventilation durant la nuit et le week-end, permettant une baisse de 20 % de consommation d'électricité.
- Les Archives de Rennes ont réalisé une thermographie des bâtiments et ont posé des films solaires dans les magasins de conservation pour réduire la luminosité et la chaleur.
- Les travaux et évolutions de pratiques engagés pour maîtriser l'énergie (évolution des pratiques, installation de sous-comptage, changements des ampoules en LEDs...) ont entraîné des baisses substantielles de consommations de fluides depuis 2006 : -40 % sur le système de ventilation chauffage, -30 % sur l'électricité.

← 01



↓ 02



01 Les Archives de
Rennes ont posé
des films solaires
sur leur bâtiment.
© Archives de Rennes

02 L'Opéra de Rennes
a baissé de 20 %
sa consommation
d'électricité.
© Opéra de Rennes

- Le chauffage a été baissé dans les bureaux et lieux d'exposition, et la climatisation limitée. Le passage aux LED pour les éclairages d'expositions et des bureaux est en cours de généralisation.
- Au Conservatoire, le site Blosne dispose de 700 m² de panneaux photovoltaïques

Concrètement, ce que l'on va faire demain

Le Musée de Bretagne et l'Écomusée de la Bentinais vont bénéficier de la construction d'un nouveau bâtiment éco-responsable de 7 000 m² pour leurs réserves (panneaux photovoltaïques, géothermie pour le chauffage, matériaux biosourcés, végétalisation des surfaces...).

- **Les Champs Libres prévoient :**
 - La poursuite des travaux sur les systèmes de chauffage, ventilation, climatisation et les courants forts (changement des blocs froids avec un objectif de 30 % d'économies en matière d'électricité);
 - Une installation d'organes de régulation et de maîtrise des températures et de l'hygrométrie et de sous comptage;
 - L'assouplissement des seuils de température / hygrométrie au sein de certains magasins de réserves et expositions.
- Le Musée des beaux-arts a engagé le changement de ses fenêtres en 2023 pour une meilleure isolation thermique et un meilleur confort pour les agents.
- La Maison du Livre va poser des capteurs de consommation « anormale ».
- Le Conservatoire à Rayonnement Régional va lancer une étude de confort pour l'aération et l'installation de pare-soleil sur le site Blosne – hall et postes d'accueil.



↑ 03

03 Au Conservatoire,
le site Blosne
dispose de 700 m²
de panneaux
photovoltaïques.
© Sabine de Villerooy
/ Zeppeline

Verdir nos mobilités culturelles

Les déplacements des œuvres, des artistes et des publics constituent ainsi la principale source d'émission de gaz à effet de serre du secteur culturel. La culture est par ailleurs la 3^e cause de mobilité des Français, après le travail et les achats, comme le souligne le rapport « Décarbonons la culture » de The Shift Project (novembre 2021), qui alerte sur la forte dépendance du secteur aux énergies fossiles, qui l'expose aux chocs énergétiques et le rend vulnérable.

Dès lors, si nous ne souhaitons pas renoncer à l'ouverture que permet la circulation des artistes, des œuvres et des publics, il importe de réfléchir aux moyens de décarboner efficacement nos mobilités culturelles.

Concrètement, ce que l'on fait déjà

- Les collectivités, dans le cadre du plan de déplacement des agents dotent les agents en équipements vélo et met à disposition des véhicules électriques. Elles développent également le télétravail.
- Lors de leurs déplacements, les équipes artistiques sont incitées à privilégier les modes de mobilité douce.
- La Direction de la Culture a acquis des vélo-cargos.
- La Métropole et la Ville de Rennes ont mis en place des dispositifs incitatifs à la mobilité collective et à la mobilité douce depuis plusieurs années, ces dispositifs croisent les enjeux de transition écologique et de solidarité et participation (partenariats Keolis et *Sortez en bus!*).
- La Métropole et la Ville de Rennes ont recours à des traiteurs locaux pour les caterings et les pots.



↑ 01



← 02

01 *Sortez en bus!* est un dispositif proposé aux habitants des communes de la métropole rennaise, leur permettant de profiter d'une offre culturelle à prix réduits et accessible en bus, profitant d'une mobilité collective dans la métropole.
© Stéphanie Priou

02 Pour les personnes âgées de plus de 65 ans qui ne souhaitent pas rentrer chez elles seules la nuit après le spectacle, un service de pédibus est proposé par le TNB et soutenu financièrement par la Ville de Rennes.
© Julien Mignot

Concrètement, ce que l'on va faire demain

La Direction de la Culture a élaboré, en 2023, une feuille de route pour la décarbonation de ses mobilités.

- **S'organiser**
 - Réaliser des enquêtes de mobilité des publics, à mettre à jour tous les 3 ans.
 - Décliner une feuille de route Mobilité décarbonée pour chacun des 9 établissements en régie.
 - Poursuivre la formation régulière des équipes.
- **Réduire les distances parcourues** (se déplacer moins loin et/ou moins souvent)
 - Réduire les trajets des équipes artistiques, tout en maintenant la diversité des programmations et l'ouverture aux nouvelles équipes (optimisation des tournées).
 - Réduire les trajets des publics.
 - Réduire le déplacement des œuvres (expérimenter des expositions sans prêt ou avec un seul prêteur, s'appuyer sur les collections permanentes et des institutions patrimoniales rennaises).
 - Réduire les trajets des agents (domicile travail + trajets professionnels) dans le cadre du prochain plan de déplacement des agents.
- **Encourager au report modal**
 - Réduire le parc automobile thermique et favoriser la mutualisation.
 - Améliorer l'accueil vélo en développant le nombre d'arceaux devant les équipements culturels.
 - Développer l'usage des transports en commun.
 - Développer l'usage du covoiturage.
 - Encourager au changement de comportement, notamment par une politique tarifaire incitative et des campagnes ou supports de communication.
 - Améliorer et garantir l'accès à la culture pour tous, en ayant une attention particulière aux personnes en situation de handicap.



↑ 01

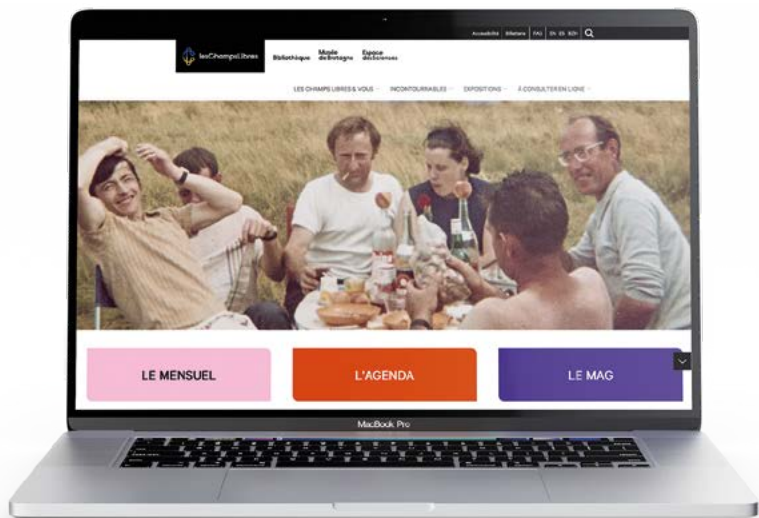
03 En 2023, la Direction de la Culture s'est dotée d'un vélo-cargo afin d'assurer pour le festival Exporama la diffusion des supports de communication sur le territoire en mobilité douce.
© Direction de la Culture

Rendre nos pratiques numériques plus sobres

Dans le cadre de la démarche « numérique responsable », portée par les collectivités Ville de Rennes et Rennes Métropole, la Direction de la Culture s'engage à rendre ses pratiques numériques plus sobres. Or le numérique est l'un des supports très dynamiques de nouvelles formes de production culturelle. La culture représenterait ainsi le 1^{er} poste mondial de consommation de données soit les $\frac{3}{4}$ des émissions de CO₂ du numérique.

Concrètement, ce que l'on fait déjà

Au sein de la Direction de la Culture, les sites internet des équipements en régie sont progressivement repensés sous une forme plus responsable : c'est le cas notamment pour les Champs Libres à travers la mise en place d'une stratégie pour un numérique responsable s'appuyant sur une approche éthique. C'est en ce sens qu'a été engagée la transformation de l'écosystème web (limitation de tous les fichiers, liens pouvant alourdir la consommation, contenus low tech, affichage connecté des événements en basse communication pour le hall...). La Criée et le Musée des beaux-arts sont, quant à eux, en cours de refonte de leur site Internet avec pour axe prioritaire la sobriété numérique.



↑ 01

01 En 2024, le site internet des Champs Libres sera revu pour un numérique soutenable à +2°C.

Ralentir et renoncer ?

Si le ralentissement et le renoncement sont parmi les voies les plus efficaces pour limiter notre empreinte sur l'environnement (tous secteurs confondus), il n'est pas envisageable de s'écarter des caps prioritaires fixés par la politique culturelle : favoriser la rencontre, l'ouverture à l'autre, l'émancipation par le contact avec les œuvres, en rendant les œuvres et le patrimoine accessibles au plus grand nombre.

Concrètement, ce que l'on fait déjà

- Afin de réduire les dépenses énergétiques liées à la production d'expositions (transport et production des œuvres, fabrication des scénographies), les musées et le centre d'art se sont engagés dans une réduction du nombre d'expositions temporaires proposées par année, et dans un allongement de leur durée. Ils renoncent également à certains prêts ou regroupent des prêts au sein d'un seul partenaire, pour limiter les transports. Ils mutualisent la production en élaborant en commun certaines expositions.
- Dans le cadre des sites éco-conçus, il s'agit de renoncer à certaines technologies, comme la mise en ligne de vidéos.
- L'Opéra de Rennes augmente les durées de vie des spectacles en les produisant de façon mutualisée, mieux diffusée et donc mieux amortie avec Angers Nantes Opéra et La Co[opéra]tive. Pour une création, un opéra est joué entre 3 et 6 fois maximum (hors Opéra de Paris). Les projets de l'Opéra de Rennes / Angers Nantes Opéra jouent entre 10 et 12 fois dans deux ou trois villes différentes. La Co[opéra]tive propose des tournées de spectacles de 20 à 25 dates.
- La Direction de la Culture utilise des objets aux durées de vie plus longues, c'est renoncer à des achats réguliers ou neufs (verres en verres pour les réceptifs, bouteilles en verre remplies au robinet pour certains événements, renouvellement de l'électroménager obsolète par du matériel à faible consommation...).

→ 01



← 02

↓ 03



01 À l'Écomusée de la Bintinais, les expositions temporaires durent une année.
© Arnaud Loubry

02 Le musée de Bretagne co-produit régulièrement des expositions avec d'autres musées : c'est le cas notamment pour l'exposition *Boire*, en 2015-2016.
© Alain Amet / Musée de Bretagne

03 L'Opéra de Rennes mutualise plusieurs productions avec Angers Nantes Opéra et avec La Co[opéra]tive.
© Julien Mignot



↑ Jan Kopp, *Un Grand Ensemble*, 2013
Production : La Criée centre d'art contemporain
L'ensemble des tiges utilisées pour réaliser
l'œuvre ont été empruntées à des habitants
ou récupérées d'une exposition de l'Écomusée.
À la fin de l'exposition, celles-ci ont été rendues
pour être réemployées.
Jan Kopp © Adagp, Paris 2023 · photo © Benoît Mauras

Ce document a été réalisé en novembre 2023.
Les actions ici présentées ne sont pas
exhaustives, et ont vocation à évoluer
et grandir dans les années à venir.

Crédits couverture :

1^{ère} : exposition Anne Brégeaut, *L'île de la résidence* (40mcube, Exporama 2022) ·
carte postale, anonyme (détail, date inconnue)² · *Le noyau du monde*,
Evariste Richer, 2019, exposition *Avaler les cyclones* (La Criée, 2023)³ ·
étude de motif végétal (anonyme, date inconnue)²

4^e : Opéra de Rennes¹ · rétrospective *Art is Magic* de Jeremy Deller (La Criée,
Exporama 2023)⁴ · projet de frise, Odorico (détail, 1925 – 1930)

© 1 Julien Mignot / 2 Coll. Musée de Bretagne / 3 Courtesy de l'artiste – photo Marc Damage /

4 Christophe Le Dévéhat / vélo : Chris Barbalis, unsplash / feuillages : Nolwenn Turlin



Conception graphique : nolwenn.turlin.com

Impression : Imprimerie de Rennes Métropole,
labellisée Imprim'Vert · décembre 2023

